

Plan Local d'Urbanisme

4.2.B - RÈGLEMENT
Pièce graphique - PLAN DE ZONAGE
(zones bâties)

Projet arrêté le : **27 janvier 2021**
Projet mis à enquête le:
Projet approuvé le:

Cachet et signature du Maire

M. MARLIER



GEOGRAM
16 rue Rayet Liénart
51420 Vitry-lès-Reims
Tél. : 03 26 50 36 86 / Fax : 03 26 50 36 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

Légende

Zones du PLU

- Zone UA : Zone urbaine constructible
- Secteur UAa : secteur de la zone UA où les sous-sols sont autorisés sous conditions
- Zone AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- Zone A : Zone agricole constructible pour les bâtiments nécessaires à l'activité agricole
- Secteur Ap : secteur inconstructible de la zone agricole
- Zone N : Zone naturelle inconstructible
- Secteur Na : Secteur destiné à accueillir une activité artisanale

Autres éléments

- Zones humides identifiées au L151-23 du CU
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Chemins ruraux sur lesquels la création d'accès est interdite
- EBC (Espaces Boisés Classés)
- Chemins inscrits au PDIPR
- Emplacements réservés

N°	Dimensions	Objet	Bénéficiaire
1	330 m ²	Création d'un espace de stationnement	Commune de Concevreux
2	1 m de large sur la longueur de la rue	Elargissement de voirie	Commune de Concevreux
3	Largeur portant l'emprise de la voirie à 10m	Elargissement de voirie et aménagement d'un espace pour la collecte des déchets ménagers	Commune de Concevreux
4	25 m ²	Aménagement d'un carrefour	Commune de Concevreux

